

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Noblesse et roture  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182391>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

neurs, nommés annuellement ; ils étaient quelquefois choisis parmi les non-bourgeois. Pour distinguer les syndics de la Cité, on a placé le millésime entre parenthèses.

Il arrivait souvent que l'on trouvait difficilement des citoyens qui voulussent accepter la charge de syndic, plus onéreuse que lucrative avec la paie de 12 à 14 livres lausannoises par année (environ 240 à 280 francs actuels). On fut même obligé, en 1432, de statuer que tout citoyen qui refuserait son élection serait banni de la ville pendant un an et un jour. Le même fait se reproduit actuellement dans les petits cantons.

Dès 1529, les deux syndics furent remplacés par un seul magistrat qui porta le nom de bourgmestre jusqu'en 1798.

C'est la liste des noms de famille de tous les syndics de Lausanne que nous présentons dans le tableau qui suit, en mentionnant l'année de leur nomination qui n'a pas été répétée lorsqu'il y avait réélection de la même personne à court intervalle. On pourra juger par ce tableau, combien peu de familles existant à Lausanne comme familles bourgeoises avant la réformation, ont survécu à leur passage au travers de quelques siècles. Ces familles, on peut les énumérer sur les dix doigts de sa main.

Jules-F. PICCARD.

#### *Syndics de Lausanne*

(aussi appelés prieurs, recteurs, procureurs, gouverneurs et bourgmestres).

De *Alamagnia*, de *Alamania*, 1432.

De *Albona*, d'Aubonne, 1413, 1415, 1419, 1433, 1447.

De *Alpibus*, Daux, Daulx, d'Aux, d'Aulps, 1440 clerc, 1457, 1469, 1477 marchand, 1491 clerc, 1496, 1510, 1587.

*Ambrisodi*, 1414 clerc.

De *Amerons*? 1413.

*Ancel*, *Ancellini*, 1382.

D'*Arlens*, soit *Cazenove d'Arlens*, 1801.

D'*Arnay*, 1560.

D'*Aubonne*, de *Albona*, 1413, 1415, 1419, 1433, 1447.

*Bagnion*, *Bagnyon*, 1482 juriste.

*Ballio*, *Balliod*, 1510 cordonnier.

*Benez* ou *Bevez*? 1459 potier.

*Bernardus Bernard*, 1452 notaire.

*Binot*? 1540.

*Bioleis*, *Bioleys*, *Bioley*, 1479 cordonnier, 1486 cordonnier.

De *Bionens*, 1407.

*Blanchet*, *Blancheti*, 1455 licencié en droit.

*Blécheret*, 1469 apothicaire, 1491 apothicaire.

De *Blonay*, 1451.

*Borgeis*, *Borgey*, *Borgeys*, *Bourgeois*, 1397 clerc et marchand, 1416, 1427, 1475 apothicaire, 1522, 1536.

*Bosson*, 1471, 1479 clerc, 1521, 1576.

*Bourgeois* (voir *Borgeis*).

De *Boverat*, *Boverat*, 1444, 1507.

*Bœuf*, *Bouf*, *Bovis*, 1529.

*Briguet*, 1522.

*Cagny*, 1398, 1420, 1449.

De *Canali* (de *Villa*), 1439.

De *Canturio*, alias de *Moneta*, 1487.

*Carementrant*, 1452 notaire, 1479 clerc.

*Carillieti*, 1498.

De *Castello*, de *Chastel*, alias *Rosa*, *Rosaz* (Cité 1408), 1426 donzel, 1463.

*Caulis*, *Choux*, *Chouz* (Cité 1413), 1439, 1470, 1487 clerc.

*Cazenove d'Arlens*, 1801.

De *Chabie*, de *Chabye*, de *Chabiez*, 1476, 1508.

*Challes* (Cité 1430).

*Champion* (Cité 1375).

*Chandeleir*, *Chandelier* (*Raverii*), (Cité 1432).

*Chanron*, 1477 marchand.

De *Chastel* (voir de *Castello*).

Du *Chastellar* (*Viely*, *Vieliz*, *Vyellyz*), 1445.

*Chavornay*, 1398 notaire.

*Chinuti* (Cité 1397).

De *Chissie*, 1499.

*Choux*, *Chouz* soit *Caulis* (Cité 1413), 1439, 1470, 1487 clerc.

De *St-Cierges*, de *St-Ciriaco*, 1521 juriste, 1531, 1539, 1579.

(A suivre.)

Encore une anecdote à propos du chah.

A la représentation de gala offerte au roi des rois à Berlin, celui-ci, ignorant absolument les usages européens, crut flatter les Prussiens à l'égal de ses sujets, et cracha gentiment sur le parterre. Cette inondation, qui est regardée comme une grande faveur en Perse, émut le parterre, qui ne sut pas comprendre le prix qu'on devait attacher à la salive royale.

Un farceur sortit, revint avec un parapluie, et l'ouvrit. Ce ne fut qu'à ce moment que le chah comprit son erreur.

#### **Noblesse et roture.**

I

C'était par une belle matinée de septembre, à Berlin. Mlle Flora de Schœnfeld, fille du général de Schœnfeld, assise au balcon du premier étage, tenait, pour se donner une contenance, un ouvrage de luxe à la main. Flora était jeune, fraîche et fort belle. Les yeux des jeunes gens de haut parage le lui répétaient chaque jour. Maint élégant et bel officier de cavalerie passait devant la maison, et faisait caracoler son cheval pour attirer sur lui l'attention de la jeune fille à qui il adressait, de son air le plus gracieux, un profond salut.

Tandis que Flora était occupée à recueillir les gracieusetés de ses adorateurs, sa sœur Sidonie entra dans le salon. Sidonie, sans être laide, était loin de posséder tous les charmes de Flora.

— Sais-tu, lui dit-elle, que notre cercle domestique va s'augmenter d'un personnage qui doit être notre cousin? Fritz, notre valet de chambre, est allé le chercher à la gare, et... tout juste... le voilà qui revient, chargé comme un âne et accompagné d'un jeune homme porteur d'un gros sac de voyage. Ce ne peut être que le cousin en question.

— Il a le costume et la tournure d'un paysan, répondit Flora avec une moue dédaigneuse. Mais je saurai tenir ce rustre à une distance respectueuse de ma personne.

— Et j'en ferai autant. Du reste, papa ne l'admet point

dans notre compagnie. Il lui a assigné, pour logis, la petite chambre obscure, tout au fond de l'allée, lui défendant de dire à qui que ce soit qu'il est notre parent. C'est une condition expresse que maman a posée. A proprement dire, elle ne voulait pas le recevoir à la maison, mais, cette fois, papa est resté le maître. Sa sœur, nous ne saurions l'appeler notre tante, sa sœur, une certaine veuve Frœhlich, dont le mari, quand il vivait, était pasteur de village, lui a écrit, à son lit de mort, une lettre fort touchante pour lui recommander ce fils unique, dont nous venons d'admirer la jolie tournure.

— Quant moi, répondit Flora, avec un suprême dédain, je ne puis admettre qu'une demoiselle d'ancienne noblesse, une de Schœnfeld, ait pu s'abaisser à épouser un pasteur de village. Elle a dérogé. Son fils est de race déchue.

En signe d'assentiment, Sidonie haussa les épaules.

— Papa m'a raconté, dit-elle, que sa famille est d'ancienne noblesse. Malheureusement, et comme tant d'autres illustres chevaliers de sa caste, il s'est appauvri avec le temps. Une liaison de cœur s'étant établie entre sa sœur et un étudiant en théologie, elle l'a épousé dès qu'il a obtenu une cure. Comme Johanna de Schœnfeld était pauvre et sans beauté, elle ne pouvait trouver mieux. Du reste, elle a vécu parfaitement heureuse avec son mari.

— Et pourrait-on savoir ce qui amène son rustaud de fils dans la capitale? Aurait-il peut-être la prétention de figurer dans le grand monde?

— Je n'en sais rien! C'est son affaire. Papa dit que son neveu Frœhlich est un jeune homme modeste et rempli du désir de s'instruire. Il lui a procuré un petit pécule mensuel, en le plaçant comme surnuméraire dans les bureaux du régiment. Papa le laisse parfaitement libre d'employer ses moments de loisir à quoi bon lui semblera. Ce roturier recevra les restes de notre table. On les lui portera dans sa chambrette. Maman voulait qu'il prit ses repas à l'office avec les autres domestiques, mais papa s'y est opposé, ne voulant ni qu'il se familiarise avec eux, ni qu'il prenne leurs mauvaises manières. Il faut ajouter que, depuis que papa est général, il s'avise d'imposer ses volontés à maman, sans tenir compte que c'est elle qui a apporté la fortune dans la maison. L'autre jour encore il lui a rappelé, en termes sévères, qu'elle n'était de naissance qu'une simple roturière, et qu'il ne voyait pas, quant à lui, en quoi la fille d'un marchand pouvait se trouver si supérieure au fils d'un pasteur de campagne.

Ceci amena tout un nuage sur la figure de Flora. Elle allait s'emporter, lorsqu'un gracieux sourire conjura l'orage prêt à éclater. C'est que le jeune, le brillant premier lieutenant, comte de Boxdorf, passait, en multipliant les salutations. D'autres officiers suivirent, prodiguant tous les signes de la plus gracieuse soumission à la belle Flora, à qui tant d'encens fit oublier les idées désagréables que son rustique cousin avait fait naître.

Les mois se succédèrent. Bruno Frœhlich habitait sa chambrette, vaquait à ses occupations, sans que la famille fit semblant de s'apercevoir de lui. Un jour, enfin, le général dit à sa femme :

— Notre Bruno est un garçon de grand mérite. Son écriture est aussi belle, et il ne fait pas la moindre faute d'orthographe. En vérité, je pourrais le recommander pour une place de fourrier.

— Le proverbe dit que balai neuf balaie bien, répondit la dame avec mépris.

Bien que madame la générale et mesdemoiselles ses filles prissent toutes les précautions imaginables pour éviter la rencontre du jeune homme, l'inévitable arriva. On se croisa, soit à la porte de la maison, soit sur l'escalier, soit dans le vestibule. Alors Bruno faisait en silence un salut respectueux, auquel on répondait par un geste dédaigneux. Une fois il arriva que Sidonie, au moment de monter dans l'équipage arrêté devant la maison, cria à son cousin qui revenait du bureau :

— Dites à ma suivante de m'apporter mon manchon.

Bruno s'élança dans l'escalier et ne tarda pas à reparaitre avec l'objet demandé. Il le remit à Frédéric, le valet de chambre, qui se tenait à la portière. Sidonie ayant dit à Bruno, avec un léger signe de tête : « Je vous remercie » reçut une verte réprimande de sa sœur Flora.

— A-t-on jamais vu faire de tels compliments à un homme qui mange notre pain et vit de nos aumônes. Il n'est, à tout prendre, qu'un domestique privilégié.

Quelques jours plus tard, Mlle Flora vit sa jolie suivante sortir de la chambre de Bruno.

— Je crois, en vérité, lui dit-elle, que tu viens d'auprès de ce jeune homme. Ne t'a-t-il pas été défendu, ainsi qu'à toutes nos servantes, d'entrer dans sa chambre lorsqu'il y est.

— Je lui ai porté son dîner.

— C'est l'office de Frédéric ou bien du cocher, et j'entends qu'à l'avenir on se conforme aux ordres donnés.

Lisette s'éloigna en grommelant. Croiriez-vous, dit-elle en entrant à l'office, où ses camarades étaient à dîner, que Mlle Flora vient de me faire une réprimande parce que j'ai porté le dîner à M. Frœhlich. On dirait, vraiment, que c'est un péché. Jamais ce jeune homme ne m'a dit la moindre chose inconvenante, il est timide comme une jeune fille. Mlle Flora devrait bien plutôt surveiller son amant, le comte Boxdorf, qui ne peut laisser aucune servante sans l'agacer.

— Quant à moi, s'écria la cuisinière, je ne permets pas qu'on attaque M. Frœhlich. Dernièrement, il est venu à la cuisine chercher de l'eau pour sa barbe, juste au moment où j'avais deux carpes à assommer. C'est une besogne qui m'est insupportable, et je le lui ai dit. Aussitôt il s'en est acquitté à la perfection.

— Il m'a montré, ajouta Frédéric, à faire un cirage qui surpasse, pour le noir et l'éclat, tout ce que j'ai eu jusqu'ici.

— Mon cheval de selle, dit à son tour Jean le cocher, est parfois tourmenté par la colique. M. Frœhlich m'a donné un remède qui le guérit sur-le-champ.

— Dernièrement, dit enfin le laquais Wilhelm, comme j'avais grand besoin d'argent, M. Frœhlich m'a prêté trois thalers qu'il ne m'a pas encore redemandés, quoique Son Excellence Monsieur son oncle ne lui donne qu'un appointement fort mesquin.

— Nos maîtres se figurent-ils, reprit Lisette, que nous ignorions que M. Frœhlich est le propre neveu du général. Or n'est-il pas indigne de l'abreuver ainsi de mépris et d'humiliations?

— Leur orgueil est une bulle de savon qui finira par crever, s'écrièrent à la fois tous les domestiques. (A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

## OUVRAGES NOUVEAUX

**L'interné**, nouvelle suisse par *Urbain Olivier*. — 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

**Les expériences de tante Jeanne**. — In-18. Prix : 50 cent.

**Récit biblique de la création**, étude critique du premier chapitre de la Genèse, par *Théoph. Rivier*. — 1 vol. in-8. Prix : 2 fr. 50.

**Siloë**, méditations par *Ch. Chatelanat*. Seconde édition revue. — 1 vol. in-18. Prix : 1 fr. 75.

**Notice sur la cathédrale de Lausanne**, par *Fr. Naef*. — In-12. Prix : 80 cent.

En vente chez *Georges Bridel*, éditeur, à Lausanne, et chez tous les libraires.

## Au magasin MONNET, place St-Laurent

**Encre Vaudoise**, très liquide, sans dépôt et d'un beau noir.

**Jumelles et longues-vues**, pour touristes. Prix très avantageux.

**Carte céleste**, avec horizon mobile.

**Articles de fumeurs en liquidation.**

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.